



Volet B

Copie à publier aux annexes du Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe



17024653

Déposé / Reçu le

02 FEV. 2017

au greffe du tribunal de commerce
francophone de Bruxelles

N° d'entreprise : 0426.905.314

Dénomination

(en entier) : **LOCATEL**

Forme juridique : Société civile sous forme de société à responsabilité limitée

Siège : 1050 Ixelles, rue des Liégeois, 36

Objet de l'acte : Nomination - Transfert de siège social

Extrait du PV des décisions de l'AGO du 15 décembre 2016

Après délibération, le Conseil décide :

Après délibération, l'assemblée, à l'unanimité :

1. Décide de nommer avec effet ce 15/12/2016, Monsieur Olivier Baum, qui accepte, en qualité de gérant de la société. Son mandat sera exercé à titre gratuit.

L'Assemblée confère individuellement à chaque gérant le pouvoir de représentation de la société sans limite de somme. Tout acte signé par un seul gérant est réputé valable et engage la société à l'égard des tiers.

2. Décide de transférer avec effet ce 15/12/2016 le siège de la société de 1050 Ixelles, rue des Liégeois, 36 où il actuellement établi à 1410 Waterloo, avenue de la Bergerie, 18.

3. Décide de confier mandat à Monsieur Olivier Baum, aux fins de procéder à la publication au Moniteur Belge des décisions du présent procès-verbal, d'accomplir les formalités BCE et de signer tous documents utiles à cet effet.

Olivier Baum
Gérant

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 15/02/2017 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B :

Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes
ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers

Au verso : Nom et signature